

Newsletter CSO Caloris

JUIN 2020

Après cette période de confinement, imposant la suspension de certaines activités à Caloris, nous vous faisons parvenir par ce mail quelques brèves concernant notre reprise.

Formations ouvertes aux professionnels

Maltraitance et obésité (2 journées)

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- Sensibiliser les professionnels aux problématiques d'obésités infanto-juvéniles et adultes.
- Faciliter le repérage de maltraitements actuelles ou passées lors de l'accompagnement de personnes en situation d'obésité.
- Acquérir des connaissances sur les conséquences des maltraitements.

Acquérir des connaissances juridiques dans le cadre de la protection de personnes vulnérables.

- Connaître les procédures et ressources locales dans l'orientation des patients.

Le **3 et 4 décembre 2020**

Formations Initiales (1 journée)

Les prochaines dates de formations initiales « Initiation à la prise en charge interdisciplinaire de l'obésité » prévues pour l'année 2020 sont le **vendredi 25 septembre et le vendredi 18 décembre 2020**.

Education Thérapeutique du Patient (8 journées)

La prochaine session de formation ETP (éducation thérapeutique du patient) mention obésité pour l'année 2020 se déroulera sur les 7 jours suivants :

- **jeudi 17 et vendredi 18 septembre,**
- **jeudi 01 et vendredi 02 octobre,**
- **jeudi 15 et vendredi 16 octobre,**
- **mardi 10 novembre** (journée de renforcement avec présentation des travaux d'ETP et retours d'expériences)
- **vendredi 15 janvier 2021** (1/2 journée de sensibilisation à l'approche familiale).

Programme des formations sur

<http://www.caloris.fr>

Informations et inscriptions en contactant

l'équipe Caloris au

04 73 75 44 87, ou par mail à :

caloris@chu-clermontferrand.fr



Création du RePPOP A (Regroupement Pluridisciplinaire de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique en Auvergne)

Le RePPOP A va pouvoir proposer aux enfants de 0 à 18 ans en excès de poids un accompagnement ambulatoire en cabinet libéral via des consultations **médicales, diététiques et psychologiques** financées dans le cadre d'un parcours de soin formalisé et coordonné, avec pour la dimension activité physique, un partenariat avec les dispositifs d'accompagnement à la pratique d'activité physique (DAPAP) existants. Le RePPOP A est un dispositif intégré à Caloris, en cours de création grâce au soutien de l'ARS et du CHU de Clermont-Fd.

La formation des médecins, diététiciens et psychologues libéraux qui souhaitent intégrer le Reppop A va démarrer. Vous pouvez nous contacter dès à présent au (04.73.75.44.87 ou reppopa@chu-clermontferrand.fr). Les premiers enfants pourront être suivis à partir de décembre 2020 dans le Puy-de-Dôme et l'Allier et à partir de mi 2021 dans le Cantal et la Haute-Loire.

Centre Spécialisé de l'Obésité
Service de Nutrition Clinique -
CHU Gabriel Montpied
58 rue Montalembert
63000 Clermont-Ferrand

Téléphone : 04 73 75 44 87
Mail : caloris@chu-clermontferrand.fr
<http://www.caloris.fr/>
<http://www.bariaclic.chu-clermontferrand.fr>

Caloris
Centre Auvergnat de l'Obésité et de ses Risques en Santé



Accompagnement PROXOB (accompagnement familial à domicile de l'obésité infantile-juvénile)

Depuis le mardi 02 juin 2020, les trinômes de professionnels (diététiciens, professionnels de la parentalité et professeurs d'activité physique adaptée) ont pu reprendre le fil des ateliers auprès des familles qui le souhaitent.

Cette reprise s'accompagne d'un protocole précisant les gestes barrières et les règles de distanciation sociale.

Les bilans initiaux pour les nouvelles familles vont reprendre à partir de juillet.

Les inscriptions restent ouvertes toute l'année, et l'équipe de coordination reste disponible par téléphone:
 (Puy de Dôme : 04 73 75 24 45 ;
 Allier et Combrailles : 04 73 75 40 32) ou
 par mail : proxob@chu-clermontferrand.fr



Evolution du dispositif

En plus du Puy-de-Dôme, PROXOB est proposé dans le département de **Allier**, dans un **périmètre d'environ 30 minutes autour de Saint-Pourçain-sur-Sioule**. Le reste du département devrait pouvoir être couvert par le programme en 2021.

Voici le déroulé de l'accompagnement PROXOB:

